

DOSSIER BORA-BORA

---

Histoire : De la légende à la guerre du Pacifique

Bora-Bora à l'époque contemporaine

Carte

Eléments de bibliographie

par Claude Robineau

(à paraître dans un dossier Bora-Bora publié en co-auteur  
avec José Garanger, Collection des Dossiers tahitiens,  
Société des Océanistes).

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 20198

Cote

B

HISTOIRE :  
DE LA LEGENDE A LA GUERRE DU PACIFIQUE

L'histoire de Bora-Bora est inséparable de celle des îles Sous le Vent que Cook appela îles de la Société en raison de leur proximité géographique et avant que cette appellation ne soit étendue à tout l'archipel dont Tahiti est le centre. L'ancien nom de Bora-Bora était Vavau tout comme celui de Raïatea Havaii et celui de Tahaa Uporu : Sir Peter Buck (Te Rangi Hiroa), illustre savant anglo-maori, explique que, dans le cours de leur migration, les Polynésiens recréèrent aux îles de la Société l'univers qu'ils connaissaient précédemment : Savaii et Upolu aux Samoa occidentales ne sont que la forme samoane de Havaii et de Uporu et Vavau désigne aussi le groupe Nord des îles Tonga.

Firi-a-mata-o-Vavau est le nom du premier guerrier connu de l'île et un grand navigateur ; par mariage, il fit alliance avec Havaii (Raïatea), Rarotonga (aux îles Cook), Te Aotearoa (La Nouvelle-Zélande), Nukunaloa (Tonga). Selon Tati Salmon, frère de la Reine Marau de Tahiti et ancien grand chef de Papeari, un de ses fils alla à Oahu (Havaii) et un autre prit femme à Papeari d'où sortit la puissante famille des Tava de Tahiti. A la naissance de Firi-a-mata fut construit à Bora-Bora le marae Vaïotaha en l'honneur de Taaroa, dieu suprême des Tahitiens, qui fut allié à trois autres marae dont Maïairea à Haava, Hushine et Vaerani à Opoa, Raïatea, ces quatre marae constituant selon Tati Salmon les quatre "marae capitaux" avec Vaïotaha au rang le plus élevé ; l'auteur ajoute que Vaerani fut déplacé et reconstruit pour devenir Taputaranui, étant toujours consacré à Taaroa. Selon la reine Marau, Vaerani était le marae fondamental d'où fut issu Vaïotaha de Bora-Bora et de ce dernier issu Harototini, autre marae royal de l'île.

Teaira Henry, petite-fille du missionnaire anglais Ormond et qui publia sous le titre : Ancient Tahiti le manuscrit des traditions orales que ce dernier avait recueillies durant son long ministère aux îles de la Société, décrit le marae Vaïotaha comme descendant de celui d'Oroa à Raïatea. Harototini appelé aussi Pararua (littéralement : deux maisons, rua étant en tahitien le numéral deux) eut pour origine l'alliance de Te Patu (littéralement le Dieu) prince de Rotuma, île polynésienne aux confins de Fidji et des Ellice, avec une fille de la famille royale de Vaïotaha. T. Henry nous dit aussi que Bora-Bora participait à des réunions

internationales dont Opoa et son marae Taputapuata dédié au dieu Oro fils de Taaroa étaient le centre et qui regroupaient deux alliances, l'une unissant Hualine, Tahiti, Moorea, Maiao et les îles Australes, l'autre groupant Bora-Bora, Tahaa, Maupiti, Rarotonga et Te Aotearoa (la Nouvelle-Zélande).

Les différentes sources s'accordent pour affirmer que les princes de Raiatea recevaient sur leur marae d'Opoa en signe de suprématie le maro ura, ceinture de plumes rouges de perroquets, tandis que ceux de Bora-Bora recevaient sur Vaiotaha le maro tea, ceinture de plumes blanches ou jaunes. De même à Tahiti, les princes de Papeari recevaient sur leur marae Faropua le maro tea tandis que le maro ura était décerné aux gri'i nui (chefs suprêmes de Tahiti). Historiquement, il semble s'être établi une suprématie du maro ura sur le maro tea, par suite, selon l'historien Caillot, de la défaite d'un prince de Vaiotaha vaincu par le Chef suprême de Raiatea et obligé de donner sa fille unique en mariage à ce dernier.

L'homologie des termes et des situations, le parallélisme des titres et des institutions permettent de penser que Bora-Bora était, conjointement avec Raiatea, le pivot des structures sociales dominantes aux îles de la Société et que c'est à la suite d'une compétition malheureuse pour Bora-Bora que Raiatea devint le centre du pouvoir religieux, récupéra à son profit dans de grandes réunions mixtes les deux alliances parallèles existantes qui durèrent selon l'ethnologue Percy Smith jusqu'au milieu du XIXe siècle et, finalement, élabora le culte d'Oro auquel fut dédié le grand marae Taputapuata d'Opoa et pour lequel d'autres Taputapuata furent construits à Tahiti et à Moorea.

Les traditions orales, recueillies au XIXe siècle, que l'on possède sur l'histoire de Bora-Bora sont contradictoires ; elles ont, en outre, subi l'inconvénient d'être interprétées par les historiens. L'histoire de Bora-Bora avant l'arrivée des Européens a ainsi été décrite dans le preliminary discourse du livre de Wilson, par Moeranhout, Vincendon-Dumoulin, Caillot, Tati Salmon et le R.P. Chesneau d'après les souvenirs de P. Marcantoni ; plutôt que le détail doit-on observer les grandes lignes :

- 1<sup>a</sup> La rivalité des grandes familles basées sur les marae Faropua et Vaiotaha et opposant Faanui à Nunue et Anau.
- 2<sup>a</sup> Les entreprises de Taihotu Matarua dit Funi au XVIIIe siècle qui aboutirent à la suite d'une alliance avec l'île de Tahaa et la guerre avec les deux autres îles Raiatea et Hualine à la soumission à Bora-Bora de toutes les îles Sous le Vent à l'exception de Hualine ; à son troisième

voyage, Cook vit Puni qui était très vieux mais craint selon les uns, déchu selon d'autres.

3<sup>e</sup> La domination par Bora-Bora de Raiatea et Tahaa, d'un côté, et de Maupiti, de l'autre ; à la tête des îles et des principaux districts, il y avait des chefs originaires de Bora-Bora. Ainsi, il y eut, corrélativement, un certain nombre de chefs qui furent chassés de leur île tel Haamaniani qui devint à Tahiti le prêtre attaché à Pomare I. Par ailleurs, lorsque les îles Sous le Vent vinrent au secours de son fils Pomare II réfugié à Moorea pendant le temps des troubles liés à l'évangélisation, figurait au premier rang des grands chefs Tapoa de Bora-Bora qui descendait de Puni. Bora-Bora dont la population avait la réputation d'être belliqueuse a pu être appelée par des littérateurs européens la "Sparta" des îles de la Société.

Ce serait à Cook que l'on doit le nom de Bora-Bora (plus exactement Bola-Bola tahitien en Pora-Pora) du fait des assemblées (apo'ora'a) fréquentes qui s'y tenaient, encore qu'Alain Gerbault ait traité de fable cette assertion.

L'évangélisation se fit en 1816. Vers 1804, Tapoa était le chef suprême de Bora-Bora et dominait aussi Raiatea et Tahaa, ayant sa résidence à Raiatea ; il fut en butte à une révolte des autres chefs de l'île et, si le titre de chef suprême continua à lui être donné par la suite, il y eut aussi à Bora-Bora Rai et Tefanora comme chefs principaux ; vers 1810 arrivèrent à Huahine pour se joindre aux autres forces envoyées à Pomare 262 guerriers de Bora-Bora sous la conduite du chef Rai ; celui-ci entendit prêcher l'évangile à la station missionnaire de Papeete à Moorea et alla à l'école de la station où il apprit à lire et à écrire. C'est ce contingent de guerriers qui, de retour à Bora-Bora après la défaite du parti traditionaliste (Bataille de Foi-pi en 1815 à Fuafoa), fut le vecteur de l'évangélisation : en 1816, les gens de l'île demandèrent aux missionnaires installés à Huahine et à Moorea des livres et des pasteurs. C'est en 1818 que le premier missionnaire, le Rév. Ozmond, alla à Bora-Bora et, deux ans plus tard, il s'y installa avant d'être remplacé par son collègue Platt ; à cette date, l'Eglise de Bora-Bora avait été constituée et la population rassemblée autour du temple inauguré en 1822 à Vaitape. Ce fut la période du haut paréage (littéralement gouvernement britannique).

Après la mort de Puni, il n'y eut pas de chef suprême à Bora-Bora avant les années 1820 et les aventures de Tapoa II parent et héritier de Tapoa et dont le père était le chef de Tahaa. Tapoa II était le mari de la jeune reine Aimata de Tahiti connue sous le nom de Pomare IV et,

lorsque son père mourut, il devait prendre le gouvernement de Tahaa, abandonner Pomare IV et s'efforcer de reconstituer le domaine de son oncle et de Puni. En 1820, le Chef Mai introduisit à Bora-Bora le code des lois édicté par Tamatoa pour Raiatea puis il l'étendit à l'île voisine de Maupiti qu'il avait conquis auparavant. L'année suivante, fut créée à l'instar de Tahiti et des autres îles Sous le Vent (Huahine et Raiatea) une société missionnaire auxiliaire chargée d'assurer par les contributions des fidèles la subsistance matérielle de l'Eglise de Bora-Bora et de relayer sur le plan économique l'effort missionnaire fait par la Société missionnaire de Londres qui était l'artisan de l'évangélisation des îles de la Société ; les missionnaires pensaient obtenir des habitants des tributs en produits (huile de coco notamment) dont l'exportation fournirait les ressources nécessaires.

Dans la seconde moitié des années vingt, se développa aux îles de la Société le mouvement millénariste Mamaia, synchrétique entre la nouvelle religion et les anciennes croyances et qui rejetait l'autorité des missionnaires ; Maupiti, à l'Ouest de Bora-Bora, fut entièrement gagnée, ari'i en tête et Bora-Bora aux deux-tiers. A Tahaa, Tapoa II le fut aussi et s'engagea dans une guerre entre Tahaa et Raiatea qui ranimait l'ancienne opposition Tahaa-Bora-Bora/Raiatea-Huahine. Vaincu, Pomare IV en profita pour divorcer d'avec lui mais, plus tard, les familles rivales Mai et Tefaaora firent appel à lui pour le gouvernement de Bora-Bora ; ainsi, alors que Tahiti et la plupart des îles Sous le Vent connaissaient une histoire mouvementée, Bora-Bora demeura sous Tapoa dans une période de stabilité jusqu'à sa mort en 1860.

Depuis 1847 et alors que Tahiti, Moorea et l'archipel des Tuamotu constitués en royaume de Tahiti sous le règne de Pomare IV étaient placés sous protectorat français, les îles Sous le Vent étaient par convention franco-anglaise déclarées indépendantes et Bora-Bora ne connut ni la guerre consécutive à l'établissement à Tahiti du protectorat, ni les troubles que les intrigues européennes et l'absence de gouvernement stable faisaient constamment naître à Raiatea-Tahaa et Huahine. L'indépendance de l'archipel n'empêchait d'ailleurs pas la reine Pomare IV de visiter les différentes îles que les liens familiaux réunissaient à sa personne et aux grandes familles ari'i qui subsistaient à Tahiti, ni le roi de Bora-Bora de participer aux cérémonies royales dans les autres Etats ; ainsi Tapoa II assista aux côtés de la reine de Tahiti au couronnement de Tamatoa V, un des fils de celle-ci, comme roi de Raiatea, par les soins des missionnaires et en qualité de représentant des peuples de Raiatea et de Tahaa ; trois ans plus tard, Tapoa II qui avait adopté Terimaovaru, fille de Pomare IV,

comme son héritière mourut brusquement et cette dernière fut couronnée le Rôv. Plati reine de Bora-Bora ; par son père et par sa grand-mère maternelle, elle était apparentée aux grandes familles des Iles Sous le Vent et, par sa mère, non seulement aux Pomare mais aussi, par l'aïeule de celle-ci, aux Ahurai de Faaa, autre grande famille tahitienne. Elle épousa Te-mau-arai qui descendait par son père Maheanuu a Mai des Mai, des Tefasora et de Runi et par sa mère, grande cheffesse de Faaa à Tahiti, des Tava et d'une princesse d'Anau à Bora-Bora ; elle mourut en 1873 sans enfant et fut remplacée par sa nièce Teriimaevava II fille de Taatoo V, roi de Raiatea, lui-même fils de la reine Pomare IV et de la veuve de Te-mau-arai ; Teriimaevava II épousa le prince Hinoi, fils de Teritua Joinville, sixième fils de Pomare IV, et régna jusqu'en 1886, date à laquelle Bora-Bora et les autres Iles Sous le Vent devaient être placées sous la souveraineté de la France. Maheanuu a Mai (1830-1886) qui descendait des marae Faraou et Vaiotaha et des grandes familles royales de Bora-Bora fut pasteur de Faaa, à Tahiti, juge à la Haute Cour tahitienne des To'ohitu et membre du Conseil supérieur des Eglises tahitiennes.

Le sort des Iles Sous le Vent fut remis en question en raison des troubles qui y sévissaient, de l'installation de la France à Tahiti caractérisé par l'annexion de 1880, et de la transformation à l'échelle planétaire des rapports franco-anglais, en particulier du fait des tentatives allemandes pour obtenir un traité avec Raiatea et Tahaa ; d'où, entre 1880 et 1887, un protectorat provisoire français sur Raiatea, puis, en 1887, l'abrogation de la Convention de Jarnac de 1847 sur l'indépendance des Iles Sous le Vent et, enfin, en 1888, la proclamation par le gouverneur de Tahiti de la souveraineté française sur les Iles. Il n'y eut pas véritablement d'annexion en ce sens que les habitants de Bora-Bora et des autres Iles gardèrent leurs lois et leurs tribunaux mais devinrent sujois et non citoyens français et soumis à un régime plus autoritaire qu'à Tahiti (régime de l'indigénat que les habitants appelaient hou taura c'est-à-dire gouvernement de protectorat). Selon Gaillet, la prise de possession ne souleva pas l'enthousiasme des populations mais les habitants de Bora-Bora se soulevèrent en 1890 ; en revanche, devait éclater quatre ans plus tard ce qu'on a appelé la guerre de Raiatea-Tahaa racontée par l'historien Gaillet ; l'internement en 1898 à Tahaa de l'ex-reine Teriimaevava II de Bora-Bora pour "incendite" et en vertu du décret de 1897 sur l'organisation de l'indigénat est peut-être à mettre en relation avec ce mouvement.

En 1897, la population fut comptée pour 1264 habitants, soit pour un peu plus de la moitié du chiffre actuel ; elle aurait baissé de

soit dix ans après et augmenté de moitié quatre ans plus tard ; dans 1911, l'augmentation a été à peu près régulière, encore que les effets de la grippe espagnole de 1918 ne nous sont pas bien connus. En 1834, les missionnaires avaient compté 800 personnes mais en mars 1821, 836 également, soit 545 adultes et 291 enfants ; par rapport à aujourd'hui, la proportion des enfants était remarquablement faible ; dix ans auparavant, 262 guerriers étaient venus d'un coup de Bora-Bora à Hushine, ce qui laisse supposer un nombre total d'adultes égal à trois ou quatre fois ce chiffre ; comme on le voit, la baisse de la population de l'île était considérable et ce, sans doute, pour les mêmes causes qu'ailleurs dans les îles de la Société : la maladie, l'alcoolisme, l'introduction des armes à feu. Puis, progressivement et avec des à-coups, la population se stabilisa, puis, au début du siècle, se remit à augmenter, ce, corrélativement avec le développement des cultures d'exportation, coprah, et vanille. Vers la fin du XIXe siècle, Bora-Bora produisait aussi des oranges, un peu de tabac et du coton. Jack London, Alain Gerbault, Bernard Villaret connurent Bora-Bora avant la dernière guerre mondiale ; celle-ci devait mettre brutalement l'île en contact avec le monde en lui imposant la présence d'une base américaine pour le ravitaillement des navires et de milliers de soldats avec toute l'infrastructure de bâtiments, route, adduction d'eau, commerces, équipements, services divers que cela comportait. Il en est résulté quelques appointements et autres édifices bétonnés, quelques tanks envahis par la végétation et la rouille, une génération d'enfants métis, peut-être le goût de l'argent et de la dépense, peut-être aussi, le mythe de l'âge d'or et de son retour. Il ne semble pas d'ailleurs que le départ des Américains, à la fin de la guerre, perturba beaucoup Bora-Bora ; c'était une époque de haute cours pour le coprah et la vanille et la transformation brutale des données de l'économie de l'île fut amortie par les effets de revenus tirés de ces cultures ; et après 1960, le tourisme devait, sur le plan économique, prendre leur relais.

La population

Entre 1936 et 1971, la population est passée de 1 291 à 2 200 habitants, ce qui représente un taux d'accroissement annuel moyen de 1,43 %, très inférieur au taux d'accroissement naturel probable qui est de l'ordre de 3 % actuellement. D'ailleurs, la courbe de la population présente des maxima et des minima qui correspondent aux événements démographiques de cette période et à leurs conséquences : maximum en 1946 qui correspond probablement à une augmentation des naissances consécutives à l'occupation de l'île par l'armée américaine ; minimum en 1951 résultant vraisemblablement de l'épidémie de rougeole qui a affecté l'ensemble des Etablissements français de l'Océanie. Depuis 1962, la croissance de la population de l'île (2,7 % par an), sans atteindre le rythme de l'ensemble de la Polynésie française, est beaucoup plus élevée que celle des îles voisines (négatif pour l'ensemble des îles Sous le Vent) ; l'exiguïté de l'île, la modicité des ressources monétaires, les possibilités d'emploi hors des îles Sous le Vent expliquent le départ chaque année d'une petite fraction de la population ; à noter aussi que des départs pour Papeete correspondent à ceux de l'élite issus de l'île dont les emplois s'exercent normalement à la capitale ; c'est la conséquence du caractère rural de Bora-Bora.

Dans les vingt-cinq dernières années (1946-1971), la population de l'île apparaît très concentrée sur le district chef-lieu (Nunus) représentant près des deux-tiers des habitants, les deux autres districts se partageant le dernier tiers.

En 1971, la répartition par ethnies était la suivante : 94 % de la population étaient polynésiens, 2 % demis, 2 % chinois, 1,6 % européens. Comme partout dans les îles de la Société, les termes de polynésien et de demis (métis) connotent moins les aspects anthropologiques des populations concernées que leur appartenance à une culture définie plus particulièrement par la langue, le statut social et le style de vie : sont Polynésiens aux yeux des intéressés eux-mêmes ceux qui parlent (exclusivement ou non) tahitien, ont un style de vie à l'opposé de celui des Européens et ont des comportements, économiques notamment, qui privilégient un certain nombre de valeurs ancestrales : coopération, libéralités, prestige et les distinguent nettement des Européens. A cette date, Bora-Bora était avec



Maupiti sa voisine la plus polynésienne des îles Sous le Vent, elles-mêmes plus polynésiennes que l'ensemble de la Polynésie française ; à l'intérieur de Bora-Bora, c'était Nūmus qui était le district le moins polynésien, Pa-anui et Anau qui l'étaient le plus. Il s'agit là de constantes que l'on vérifiait déjà quinze ans plus tôt.

Du point de vue religieux, même caractéristique situant Bora-Bora comme plus protestante (à 88 %) que l'ensemble des îles Sous le Vent (80 %), elles-mêmes plus protestantes que l'ensemble de la Polynésie française (51 %) ; à l'exclusion de 2 Keretitiāno (Chrétiens protestants dissidents), il s'agit de fidèles de l'Eglise évangélique ; on comptait, en outre, en 1971, 5 % de catholiques romains, 4 % d'adventistes et de Mormons et 8 témoins de Jéhovah.

Une autre caractéristique qui ressort des statistiques est la moindre mobilité de la population de Bora-Bora par rapport aux ensembles îles Sous le Vent et Polynésie française au sein desquels elle se trouve incluse : la proportion de la population en place <sup>qui</sup> /c'est-à-dire dans le village de sa résidence actuelle y est plus forte (56 %) qu'en ce qui concerne les îles Sous le Vent (50 %) ou la Polynésie française en général (53 %) ; de même, 65 % de la population de Bora-Bora avait, en 1971, toujours vécu dans le même village, au lieu de 51 % (îles Sous le Vent) et 23 % (Polynésie française) ; en 1971, 60 % de la population adulte était née dans le village de résidence, 68 % était né dans l'île, 86 % était né aux îles Sous le Vent. Plus que les autres îles Sous le Vent (à l'exception de Maupiti) et plus que Tahiti, Bora-Bora a une population plus stable, très polynésienne, très protestante, ce qui correspond à une certaine forme de l'organisation sociale.

L'organisation sociale

Avec la venue des missionnaires et les bouleversements introduits au XIXe siècle par l'arrivée des Européens (christianisation), chute démographique, introduction de l'économie marchande), l'ancienne organisation sociale politico-religieuse, très intégrée, basée sur la chefferie, a disparu et il n'a subsisté que l'institution familiale organisée en maison rassemblant le père, la mère, les enfants, quelques ascendants, voire la famille de quelques enfants (leurs épouses et les petits-enfants). Il s'agit donc de familles nucléaires auxquelles s'adjoignent quelques parents ou cousins isolés ou de fractions de familles étendues comprenant les familles de frères et sœurs ou encore les parents, quelques enfants et la propre famille de ces derniers.

La description géographique de l'île a montré que l'habitat est, à Bora-Bora, dispersé mais de façon inégale : on trouve, d'une part, des noyaux de peuplement auxquels leur aspect permet de donner le nom de villages et, d'autre part, des secteurs de l'île absolument vides d'habitants. Comme dans les autres îles de la Société, l'unité résidentielle est constituée par une ou plusieurs maisons (fara) de forme rectangulaire, bâties en dur ou en matériaux légers (bois, aggloméré de bois appelé pinak, tantou) avec un toit à double pente en palmes de cocotiers (pinu) ou de feuilles de pandanus (vauro), accompagnées d'autres édifices beaucoup plus sommaires servant de cuisines ou de maison-à-manger, le tout entouré dans une cour (ava) où l'on trouve aussi le hina'a -four tahitien- et quelques arbres fruitiers : arbres à pain, manguiers ...

En vertu du code civil français qui est appliqué à Bora-Bora, la terre (feua) est appropriée individuellement et appartient pour l'essentiel aux particuliers ; quelques parcelles appartiennent à l'Etat, aux paroisses protestantes et à la paroisse catholique. Il y a peu de grandes parcelles de terre sauf certains peti qui ceinturent l'île. De très nombreuses terres sont en indivision : comme la dévolution successorale transfère les droits sur la terre également à tous les enfants et que le partage des héritages n'intervient pas automatiquement, beaucoup de terres appartiennent chacune à un grand nombre de propriétaires qui en font en général l'usage, en conformité avec la tradition polynésienne, à ceux qui résident sur place ; lorsque sur ces terres indivises, il y a des plantations de cocotiers, ceux-ci sont exploités généralement à tour de rôle par chacun des co-indivisaires.

Avec la disparition des anciens prini, les chefferies n'ont subsisté que comme relais des autorités auxquelles l'île est soumise : Gouverneur de la Polynésie française, Administrateur des îles Sous le Vent, Chef de Poste administratif de Bora-Bora par l'intermédiaire des gouvera (mot tiré de l'anglais governor) élus à Nuuo, Fannu et Anu par le conseil de chaque district, lui-même élu depuis la fin du siècle dernier par la population. En réalité, et comme dans le reste des îles de la Société, mais peut-être davantage encore parce que Bora-Bora a un caractère protestant très affirmé, la structure essentielle de remplacement de l'ancienne structure politico-religieuse a été constituée par l'Eglise qui, par son organisation très différenciée et par le modèle que ses instances de base (comités) ont constitué pour l'organisation des formes de coopération économique, a joué

d'un grand poids sur la vie quotidienne.

L'Eglise de Bora-Bora qui, à la différence des Eglises tahitiennes, n'a jamais été une église officielle, a été intégrée en 1961 lors de l'établissement de l'autonomie de l'Eglise à l'Eglise évangélique de Polynésie française et en présente les mêmes caractéristiques d'organisation : hiérarchisation des différents niveaux d'organisation (Communauté paroissiale, celle-ci intégrée dans l'arrondissement des îles Sous le Vent, l'un des sept arrondissements de l'Eglise) ; organisation synodale (Communauté, conseil des diacres de la paroisse, plus haut conseil d'arrondissement et conseil supérieur de l'Eglise) ; stratification interne entre les membres d'Eglise ekalecia, (pron. etarecia) et ceux qui ne le sont pas, les membres d'Eglise constituant un relais entre les fidèles et les détenteurs des fonctions sacerdotales (diacres et pasteurs). L'Eglise de Bora-Bora, qui eut longtemps à sa tête un missionnaire assisté de pasteurs tahitiens, se compose des trois paroisses de Vaitape, Faanui et Anau dispersant chacune d'un temple (fare purapura'a) qui se subdivisent à leur tour en fa'atupua'a ayant chacun leur maison de réunion (fare mutunura'a). C'est dans les fare mutunura'a que continue à se faire l'instruction des fidèles, la répétition des chants religieux (hymne nomia et hymne to'ava), avec ce tiennent des réunions profanes, de groupes sportifs par exemple. Il y a 5 fa'atupua'a à Vaitape, 4 à Faanui et un à Anau dont les maisons de réunion portent des noms bibliques : Railon (pron. Taxiron), Pavicia (Sonia), Hevai (pron. Havai, de Aggea le prophète).

Avec la création, le 17 mai 1972, de la Commune de Bora-Bora, l'île a recouvré une existence juridique permettant à la collectivité de prendre en charge ses intérêts communs. Dotée d'un conseil municipal élu par les habitants et qui élit lui-même le maire chargé du pouvoir exécutif, la Commune possède un budget, un domaine, des ressources, peut lever des taxes, emprunter, tout ceci à la différence des anciens districts qui n'avaient qu'un rôle de représentation vis-à-vis de l'Administration toute puissante jusqu'ici personnifiée par le Commandant de la brigade de Gendarmerie Chef de poste. Construite en bord de mer, à proximité de la Gendarmerie et de la grande place de Vaitape rendue célèbre par Alain Gerbault dont on peut voir le tombeau à quelques pas de là, la mairie toute neuve symbolise le nouveau pouvoir municipal.

Activités et travail

Comme en d'autres parties des îles de la Société, à Moorea par

exemple, l'économie de Bora-Bora est demeurée très traditionnelle jusqu'en 1960 selon la formule : cultures vivrières (et pêche) + cultures riches (d'exportation principalement). Dans l'économie traditionnelle, les tubercules (taro, patates douces, ignames, manioc), des fruits comme ceux de l'arbre à pain, les bananes, la banane fa'i spécifique de l'Océanie, enfin le poisson constituaient la base de l'alimentation. Cependant, l'exiguïté des terres cultivables propre à Bora-Bora limitait l'ampleur de ces cultures ; les taroïères, typiques de l'agriculture des îles de la Société étaient cantonnées dans la vallée de Faanui, dans la zone marécageuse de Tiipoto au Sud de Vaitape et un peu en altitude en arrière de la localité de Nunue ; rien de comparable aux étendues cultivées de Raïssa ou de Huahine. Cette faiblesse des cultures vivrières jointe au développement du salariat, peut-être à des habitudes acquises lors de la venue en 1942 des Américains explique l'accoutumance alimentaire des gens de Bora-Bora (mais n'est pas propre à ces gens-là) : l'usage généralisé du riz et des conserves de bœuf (puia toa).

En dépit du développement du salariat lié au démarrage du tourisme puis de l'installation à Papeete et aux Tuamotu du centre d'expériences nucléaires (Centre d'Expérimentation du Pacifique, C.E.P.), les cultures commerciales ont continué à prospérer durant quelques années : la vanille jusqu'en 1963, le coprah jusqu'en 1970, le manioc servant à produire l'émidon acheté par la Trussardi de Tahiti, les pastèques pour le marché de Papeete jusqu'en 1971.

Les premières créations hôtelières consécutives datent des années 1960. Jusqu'à la mise en service de l'aéroport international de Tahiti-Faaa en 1961, la seule piste d'atterrissage du Territoire était celle de Motu-Mute à Bora-Bora, datant de l'occupation américaine et quelques temps durant avant 1961, les avions civils y atterrissant, les voyageurs étant repris par hydravion jusqu'à Papeete. Le grand ensemble hôtelier à bungalows inauguré en 1961 à la pointe Naititi demeure unique en son genre jusque dans les années 1965-66 avec la création dans le quartier de Nunue d'un second ensemble tandis que fonctionnaient à petite échelle et à peu de distance de là deux autres créations dont la fusion ultérieure a permis la constitution d'un hôtel à bungalows de plus grande capacité ; entre temps, l'ensemble de Nunue a été repris par un Club Français de vacances et fonctionne à présent en symbiose avec son homologue de Moorea. Enfin, un ensemble résidentiel pour vacanciers locaux a été ouvert à l'extrémité Sud de l'île. En 1973, on enregistrait le passage de 15 000 touristes séjournant dans les hôtels pour une durée moyenne de quelques

2 jours et demi (78 000 pour la Polynésie française la même année avec une durée de séjour moyenne de 6 à 7 jours).

Le développement du tourisme a engendré la création de nouveaux emplois, soit directs (travailleurs des hôtels), soit indirects (dans le commerce, les moyens de transports, les services de loisirs pour les touristes, l'artisanat polynésien et, au premier chef, dans la construction. Ce développement progressif s'est trouvé conjugué, à partir de 1964 avec les créations d'emplois inhérentes à l'installation du G.E.P. : travaux publics sur les sites d'exploitation, aux Tuamotu, et à Papeete, base arrière du G.E.P. (aérodrômes, routes, port de Papeete, nouveaux bâtiments) ; de plus, l'afflux de population métropolitaine lié au développement du G.E.P. stimula à Papeete la construction de nombreux logements. De ce fait, il y eut dans les années 1965-1967 jusqu'à 200 travailleurs de Paris-Bora sur les sites, embauchés par contrats trimestriels de travail ; à noter que la population masculine en âge d'activité était en 1967 de 549 et qu'il y avait à cette époque 83 commerçants et divers cadres et 204 cultivateurs-pêcheurs. Par la suite, le nombre des travailleurs employés sur les sites a beaucoup diminué mais de nouveaux emplois sont apparus dans l'île tandis que la boom du nickel à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, a occasionné des départs de main-d'œuvre.

En sorte que la question de savoir comment et de quoi vit la population, qui préoccupe parfois le touriste peu au fait des choses trop habituelles, n'a rien de mystérieux. Ce que l'on peut dire, c'est qu'il y a le ohina noui, le travail salarié (littéralement travail pour de l'argent) qui est prédominant et que le ohina noui est fourni directement ou indirectement pour une assez forte part par le tourisme.

Qu'en en juge :

Il y a, en 1974, 205 emplois salariés locaux, 159 permanents et 46 temporaires soit :

- 93 pour les hôtels et le restaurant ;
- 10 pour le entreprise de location de transport pour les touristes ;
- 17 pour les services aériens (Compagnie Air Polynésien, aéroport, météorologie, vedette assurant le trafic entre le village de Vaitape et l'aéroport de Motu Mute) ;
- 11 pour les magasins de commerce boulangers, employés, chauffeurs et salles de billard ;

- 16 pour les services publics (employés de bureau et manoeuvres de la mairie et de l'Office du Tourisme, cuisiniers des cantines scolaires) ;
- 30 pour les travaux publics (routes, remblais maritimes, adduction d'eau) dont 20 manoeuvres employés temporairement ;
- 16 travailleurs temporaires pour la construction de la nouvelle aérogare.

Sur ces 205 emplois faisant vivre à peu près autant de familles correspondantes, il y a 72 emplois administratifs et 133 des entreprises privées. Les services aériens, le commerce, les travaux de l'aérogare sont avant tout aidés par le tourisme qu'ils servent les besoins de la population : sur cette base, on peut admettre que 150 emplois dérivent du tourisme, soit 64 %.

Les cadres, entrepreneurs, fonctionnaires sont au nombre de 65 : 34 fonctionnaires, 4 employés de bureau, 6 commerçants dont 2 en grande, 16 directeurs, cadres et patrons d'hôtels, restaurants et bars, 5 entrepreneurs de transport et mécaniciens. On compte en outre 3 entrepreneurs de pêche avec leurs pêcheurs représentant une dizaine d'emplois et une dizaine d'artisans en cuisine, coiffeurs, barbiers installés à l'aérogare. A l'usine à laines, il existe l'inspecteur du fabricant est notable ; l'entrepreneur de l'infrastructure aérienne, du commerce, des entreprises de location de matériel, la présence de deux sur trois des employés de l'usine à laines (soit 40 à 45 emplois sur un total de 65 (quelque 60 par conséquent).

Le reste de la population est cultivateur et/ou artisan : il y a ainsi quelques pêcheurs qui dispersent de petits filets et vendent leur produit sur la bord de route. Ces cultivateurs-pêcheurs ont aussi quelques occasionnels : d'une part, il y en a une vingtaine d'étais installés en bord de route (curios en bois, coiffes, objets divers) dont la moitié dans le district d'Anau et un tiers à Fenui ; d'autre part, les artisans de la dizaine de vendeurs-artisans qui se tiennent à l'aérogare et l'air-folymérie fabriquent les curios en bois que l'on y trouve.

Par comparaison avec 1967 (telle qu'elle ressort du recensement effectué par J. Fagan, géographe à l'ONSEP), la différence essentielle réside dans le nombre des travailleurs salariés (à l'exclusion des fonctionnaires et cadres) : 205 au lieu de 201. Comme la population en 1967 est de 2000, plutôt augmentée (2060 en 1967, 2200 en 1971), on s'est en fait

1° Il y avait en 1967 beaucoup de contrats d'embauche sur les sites d'expérimentation nucléaire ; il en a beaucoup moins à présent.

2° Aux 205 emplois locaux de 1974, il convient d'ajouter 20 à 25 emplois de travailleurs de Bora-Bora à l'appât et les enfants restent sur l'île et perçoivent les allocations familiales et une plus ou moins large fraction du salaire du mari.

3° Depuis 1970, Nouméa a appelé de la main-d'œuvre. D'ailleurs, si la population de Bora-Bora avait augmenté au taux très moyen de la Polynésie française de 3 % par an, elle serait passée en 1971 à 2320 individus ; on peut affirmer à coup sûr qu'une centaine de personnes ont, malgré l'impact du tourisme, quitté Bora-Bora entre 1967 et 1971.

### Cultures et loisirs

La vie des habitants de Bora-Bora se rythme suivant un cycle de fêtes civiles et religieuses assez proche de celui des Européens canadiens mais ces fêtes se chargent d'une coloration et d'une intensité toute polynésienne.

Le service du culte du dimanche, les baptêmes, les mariages, les enterrements sont l'occasion de revêtir pour les titava palani (adultes, littér. hommes sages), les hommes une tenue californique et sportive (le complet sombre, la chemise blanche et la cravate), les femmes la tenue endimanchée avec la robe blanche et l'orthocollinaire cher au bon cime de pandanus au tressage tarabiscoté. Le service assez long (une heure, voire une heure et demie) précédé des trois appels de cloche que la cloche toute proche répercute sur le lagon est coupé des chants à pleine voix alternés des hommes et des femmes des différents groupes de fidèles (fanua'a), chants inspirés de la liturgie européenne (himene europe'a), chants plus typiquement polynésiens conservés du fond des âges (himene fanua'a) tous préparés, récités, répétés dans les fanua'a lors des réunions nocturnes d'instruction et de chants dans les fare futuru'a'a de la paroisse, le mois de mai, marqué par la collecte pour l'Eglise (le ra). Les constructions d'édifices religieux, les inaugurations de temples, de maisons de réunion ou de maisons de paroisse sont l'occasion de fêtes, d'invitations, de repas collectifs traditionnels, de compétitions de groupes dans le faste des réceptions, l'exécution des himene, le verserment des oboles.

( Hors de l'Eglise, peu de fêtes traditionnelles. La pêche au caillou qui consiste à faire refluer le poisson à court de lancets de pierre dans l'eau à partir de pirogues disposées en cercle vers une cuvette naturelle de coraux où la prise sera facile est une cérémonie haute en couleur

organisée en l'honneur d'un grand personnage en visite et exige de grands rassemblements de population ; elle se fait de plus en plus rarement. Les spectacles folkloriques de chants et de danses (himene, 'uta, 'otola, 'aparima ...) sont donnés dans les grands hôtels par un groupe de danseurs professionnels et un groupe de nana ru'au (grandes-sœurs) ; ils le sont aussi lors de la venue de navires, soit de la Marine nationale, soit de paquebots de luxe ou de croisières qui s'ancrent alors dans la baie de Faanui. Cinéma, dancing, compétitions des équipes sportives (football), principalement des trois districts, constituent les loisirs les plus prisés et les plus fréquents de la jeunesse.

Ce sont les fêtes du Tiurai (Juillet) qui constituent la principale attraction à Bora-Bora et les principaux districts et quartiers Faanui, Anau, Nunue, Tipoto y participent ; concours de chants et de danses, concours de décoration de baraques (les fare provisoires de la fête exécutés entièrement en matériaux locaux végétaux), compétitions sportives, concours de travaux (tressage, fabrication de corbeilles), courses de pirogues sont exécutées avec une ardeur et fraîcheur que l'on ne retrouve plus à Papeete et attirent à présent bien des gens de la ville.

Les problèmes

Le problème le plus immédiat apparu avec acuité dans les premières années 1970 est celui de l'alimentation en eau de la population et des touristes. Une année particulièrement sèche, l'accroissement du nombre des touristes en hôtel, peut-être aussi des habitudes de consommation assez larges de la population ont amené une pénurie d'eau défavorable au développement touristique et insupportable à une population dont l'île est la résidence ancestrale. La résolution du problème de l'eau fut la tâche immédiate de la nouvelle municipalité : captage des eaux de ruissellement, forage de la lentille d'eau douce enfouie dans le socle de l'île ; de superficie réduite, sans grande vallée ni rivière, l'île est pauvre en eau et l'on pensa en prévision de nouvelles créations hôtelières à dessaler l'eau de mer.

Les liaisons avec l'extérieur sont un autre problème pour Bora-Bora. Par mer, deux navires assurent la rotation avec Papeete via Huahine et Raiatea, ce qui permet entre autres la vente de quelques produits vivriers à Vaitape en provenance des autres îles Sous le Vent. De plus, un navire frigorifique qui apporte aux îles de la viande et doit en rapporter à Papeete du poisson touche Bora-Bora une fois par semaine ; en revanche, les liaisons directes avec le petite île de Maupiti au Nord-Ouest ont cessé, celles-ci



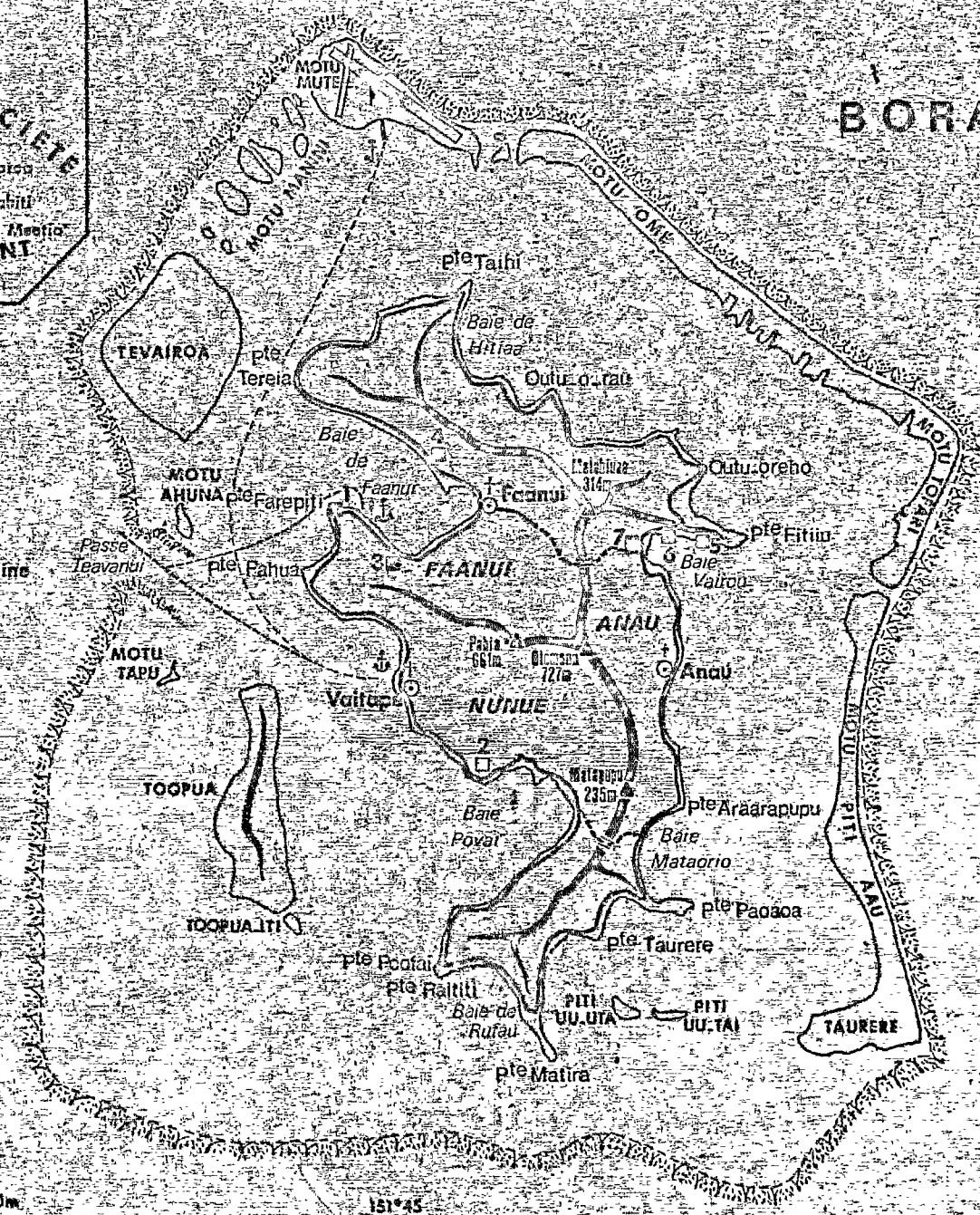
s'effectuant à présent à partir de Raiatea. Par air, la vocation touristique de l'île lui vaut d'être fréquemment relié (plusieurs vols par jour) à Papeete et, une fois par semaine, avec Haupiti. Des vols quotidiens relient Bora-Bora à Raiatea et Huahine. L'atterrissage à Bora-Bora des gros porteurs est prévu et devrait donner ainsi une nouvelle impulsion au tourisme.

Ce troisième problème est lié à celui de l'emploi et de l'avenir de Bora-Bora. En une douzaine d'années (1961-1973) le nombre des touristes <sup>considérable</sup> s'est accru de façon <sup>considérable</sup>. Le tourisme touche 64 % des salariés, la presque totalité des entreprises privées et fournit par le biais de l'artisanat et des <sup>travaux de centres</sup> l'essentiel des revenus monétaires actuels des agriculteurs et pêcheurs. Une reprise des activités du coprah liée à l'augmentation spectaculaire du prix payé au producteur est sensible en 1974 en dépit de certaines difficultés de commercialisation ; il n'existe pas en effet à Bora-Bora de coopérative agricole qui puisse se charger de cette opération. Est sensible aussi, par suite de l'augmentation récente et brutale du coût de la vie une reprise des cultures vivrières : bananeraies, manioc. La stabilisation de la population, la recherche d'emplois capables de lui procurer les ressources monétaires qu'exigent les formes modernes de consommation nécessitent la croissance du tourisme à Bora-Bora mais il faut prendre garde que le tourisme doit être conçu pour la population et non que la population soit forcée de travailler comme on peut déjà le voir dans d'autres Etats du Pacifique. Il convient que le niveau de vie de la population bénéficie du tourisme, que la croissance touristique se modèle sur la croissance de la population et que le change touristique - je veux dire le rapport du nombre des touristes à celui de la population - ne modifie pas le caractère polynésien du paysage humain. En d'autres termes, la Polynésie n'est pas un pâturage à l'usage des vacanciers fatigués des sociétés industrielles, ce sont des peuples dignes qui accueillent amicalement des visiteurs, à eux la dignité et la discrétion.

ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ  
 ILES SOUS LE VENT  
 ILES DU VENT  
 17°30'  
 150°

# BORA-BORA

- ⊙ Chef-Lieu - Capital
  - ANAU Nom de district - District name
  - ⊕ Temple - Church
  - ⚓ Embarcadere - Landing
  - Itinéraire de navigation - Sailing line
  - Route - Road
  - - - Sentier - Path
  - ≡ Col - Pass
  - Marae (restes - remains)
  - Marae détruit (destroyed)
- NOMS DE MARAE  
 MARAE NAMES**
- 1 Faroua ou Marotetini
  - 2 Vaitaha
  - 3 Tairanapa
  - 4 Fare-apu
  - 5 Aehautai
  - 6 Manunui Fare-rat
  - 7 Nonohaurā



ORSTOM - NF 1974

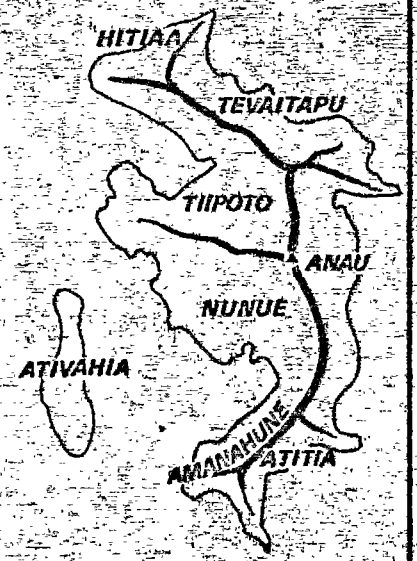
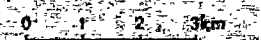


151°45'

16°30'

## BORA-BORA ANCIEN

d'après HANDY, 1931



## BIBLIOGRAPHIE

(à venir s'ajouter à celle de José GARANGER)

- CAILLOT Eugène, 1910, Histoire de la Polynésie orientale, Paris, Ernest Leroux éditeur, 606 p.
- CHESNAU Joseph (R.P.), 1928, Notes sur Huahine et autres îles Sous le Vent, Bulletin de la Société des Etudes Océaniques, N° 25 et 28, p. 57-67 et 81-98.
- COOK James (Captain), 1771-1775, The Journal of Captain James Cook on his voyages of discovery, edited by J.C. Beaglehole, Cambridge, published by the University Press for the Hakluyt Society, extra-series, 4 volumes and a portfolio.
- FAGES Jean, 1972, Démographie de la population de 1967 dans la circonscription des îles Sous le Vent, Journal de la Société des Océanistes, Paris, Musée de l'Homme, N° 34, tome XXVIII, Paris, p. 67-73.
- HENRY Teuira, 1962, Pera-Pera (Borabora), la dynastie des Tere de Perapora, Branche collatérale de la famille Ari, la famille Paratini de Perapora in Tahiti aux temps anciens, Paris, Musée de l'Homme, Publications de la Société des Océanistes, N° 1, p. 110-111, 207-272. Traduction de l'anglais par Bertrand Jannat de : Américan Society, Bernice P. Bishop Museum, Bulletin N° 48, Honolulu (Hawaii), 1928.
- MOERENHOUT J.A., 1837, Voyages aux îles du Grand Océan, Paris, Adrien Maisonneuve. Reproduction de l'édition française de 1837 par la Librairie d'Amérique et d'Orient, XV + 569 + 519 p.
- SALMON Tati, 1951, L'histoire de l'île de Bora-Bora et la généalogie de notre famille du marae Vaioetaha par Tati Salmon, 1904, Bulletin de la Société des Etudes Océaniques, Papeete, N° 97, tome VIII (N° 8), p. 315-330.
- VILLAREY Bernard, 1966, Bora-Bora la magnifique in Îles des Mers du Sud, Paris, Société continentale d'Éditions modernes illustrées, "Connaissance des Îles", p. 120-131.

- 2 -
- VINCENDON-DUMOULIN DESGRAZ C., 1844, Iles Taïti. Essai historique et géographique précédé de considérations générales sur la colonisation française dans l'Océanie, Paris, Arthur Bertrand Goussier, Librairie de la Société de Géographie, 2 volumes, 998 p.
  - WILSON James, 1968, A Missionary voyage to the Southern Pacific Ocean 1796-1798, New York and London, Frederick A. Praeger, 3 + 420 p.